

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 389-2024 ET 390-2024

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 3 juin 2024, le Règlement numéro 389-2024 établissant le programme de subventions « Warwick - Habitation DURABLE » ainsi que le Règlement numéro 390-2024 établissant le programme de subventions « Warwick – Habitation DURABLE Programme Rénovation ».

Ces Règlements visent à mettre en œuvre un programme de subventions pour la construction d’habitations écologiques et durables ainsi que pour la rénovation durable des habitations de la Ville de Warwick.

Une copie de ces Règlements est disponible à l’hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d’ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 12^e jour du mois de juin 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,
Greffière